

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19-0005579

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1033 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

NAZIH LAKBIRA Date de naissance : 01.01.53

Adresse :

OB M'oulay Boulaâl Rue 8 Al 16

Tél. :

06 66 87 40 74 Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*Dr Mohamed WADIF
Chirurgie Orthopédique
et Traumatologique
398, Bd. Reda Gdira (Ex. Nil)
Cité Diamâa - Tél.: 0522 556 444*

ICE: 001681267000045

Date de consultation : 09 JAN. 2023

Nom et prénom du malade : M. NAZIH - LAKBIRA Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection Chronique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Canalisation

Le : 10 JAN. 2023

Signature de l'adhérent(e) :

[Signature]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09 JAN 2023	S	1	3001.04	Dr Mohamed WADIF Chirurgie Orthopédique Traumatologique Gdira (Ex Nil 0522 556 4

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	09-01-22	301.60 INPE:092015486

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIographies			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mohamed WADIF

Chirurgie Orthopédique et Traumatologique

Diplôme de la faculté de Strasbourg

PPU 26DH30
EXP 04/2025
LOT 21005 1

- Diplôme d'Université de Traumatologie

- Diplôme d'Université de Chirurgie de la main

- Diplôme d'Université de Microchirurgie

- Diplôme d'Université d'Arthroscopie

Ancien Chirurgien des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

Ancien Chirurgien des Hôpitaux Militaires du Maroc

Cabinet sur Rendez-vous



LOT/EXP.:

GD8243
12/2026
P.P.V:37DH70

ICE : 001681267000045

الدكتور محمد وضيف

اختصاصي في جراحة العظام والمقاييس
خريج كلية الطب بستراتوسرغ (فرنسا)

- دبلوم الطب الرياضي

- دبلوم جراحة اليد والعنق الأعلى

- دبلوم الجراحة المجهزة

- دبلوم تشخيص و جراحة المقاييس بالمنظار الداخلي

PARANTAL 1g

اسبورغ
مغرب

PPV 14DH60
EXP 04/2025
LOT 23024 5

Casablanca, le الدار البيضاء في

09 JAN. 2023

me MARATH

LA V3111

PPV:42DH60
PER:09/25
LOT:L3210

R. Maceloy
R. Van Reeuwijk

37.70

82.10

14.63

98.30

42.6

26.30

301.6

SV

Depacidet 80 1IM N° 1

SV Etac 200 mg 1cili st 14

SV

Parontal np 1p/10ml

SV

Atihil 30 1h crème

SV

Mobic 75 mg 1cili op 1x

SV

Algentil pb rapide

LOT 22005
PER 03/24
PPV 82DH10

Dr Mohamed WADIF
Chirurgie Orthopédique
et Traumatologique
Bd Reda Gdira (Ex. Nil)
Tél. 0522 556 444

شارع رضا كبيرة (شارع النيل سابقاً) قربة الجماعة ، عمالة ابن مسيك ، سباتة - الدار البيضاء - تلفون : 05 22 55 64 44 التلفون : 06 28 05 30 10

398, Bd Reda Gdira (Ex. Bd.Nil), 1^{er} Etage Ben M'sik- Sbetta - Casablanca Tél.: 05 22 55 64 44 Gsm : 06 28 05 30 10

PHARMA 1000
Bd El Koudia N° 100
761 05 22 55 64 44
Télé. 05 22 55 64 44
Gsm : 06 28 05 30 10